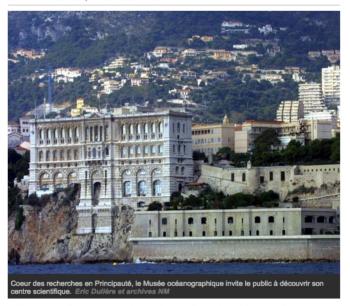
monaco-matin

Actualités ASM Sports Economie Auto Sortir Images La Principauté Annonces Votre Journal Carnet

Monaco Une journée du patrimoine sous le signe de la science

Publié le vendredi 26 septembre 2008 à 01h00



Ludique et scientifique, se veut la journée européenne du patrimoine, qui mettra en fête dimanche les institutions monégasques.

« Monaco et la science »... un programme incontournable pour le Musée océanographique. Les laboratoires du centre scientifique de l'établissement proposeront une découverte de la culture des coraux. Fer de lance des actions du musée, où les visiteurs pourront se pencher sur les tables d'études des scientifiques afin d'appréhender les recherches menées actuellement.

Plus bas, sur le quai Antoine-1er, c'est le bureau hydrographique international qui propose de lever le voile sur ses activités. Objectif : découvrir comment l'institution gère la sécurité de la navigation et la protection du milieu marin.

Les coulisses du CHPG

La science médicale aussi sera à l'honneur. Au centre cardio-thoracique, les médecins présenteront leurs techniques de travail. Les visites se font en groupe (renseignements au 98.98.83.03). Puis, le Centre Hospitalier Princesse-Grace devrait livrer quelques-uns de ses secrets. Les services de cardiologie, de pathologie, d'imagerie médicale, de médecine physique et de rééducation fonctionnelle seront visibles d'un oeil... de touriste!

Les amoureux de la nature se retrouveront au Jardin exotique, en fête également, ouvert de 9 à 18 heures.

Appartements princiers

Dans la journée des conférences seront proposées, notamment sur les fleurs du Mercantour, à 16 heures par Jean-Marie Cevasco, garde moniteur du parc.

Sur le Rocher enfin, quartier historique, les grands appartements du palais princier seront libres d'accès entre 11 et 16 heures.

Le public pourra également profiter du musée du Souvenir napoléonien et de la collection des archives du palais princier.

C'est aussi l'occasion d'aller jeter un coup d'oeil sur des lieux de Monaco-ville fermés au public d'habitude : le palais de justice (de 9 à 17 heures avec des visites conférences des magistrats), le Conseil National (de 10 à 18 heures avec visite du bureau du président et présentation de l'hémicycle par les élus), la mairie (de 10 à 17 heures avec visite du bureau du maire).

Enfin, la résidence du ministre sera ouverte de 10 à 17 heures. L'académie de musique donnera des petits concerts entre 10 h 30 et 14 h 30 dans les salons. Sur le parvis du ministère d'état, les archives audiovisuelles diffuseront des images et photographies anciennes du Rocher.